

2022

BULLETIN
MUNICIPAL
DE LIMAS



2022

PÊLE-MÊLE





MADAME, MONSIEUR, CHÈRE LIMASSIENNE, CHER LIMASSIEN

Retrouvons-nous ! Après deux années difficiles liées à la crise sanitaire, celle qui vient de s'écouler a été placée sous le signe des retrouvailles. La place de Mieming, la salle des fêtes, le parvis de la Médiathèque ou encore le parc Guillermet ont repris vie, animés régulièrement par des événements festifs. J'aimerais tout d'abord revenir sur quelques bons moments passés ensemble et qui ont marqué 2022 : les conscrits de la classe en 2 ont enfin pu se rassembler et la fête a été vraiment belle ! La seconde édition du festival culturel « La Folle Parenthèse » a réuni plus de mille spectateurs lors de rendez-vous pour toute la famille.

De nombreux événements ont été proposés autour du développement durable, qui reste au cœur de nos préoccupations : initiée par des habitants, une nouvelle manifestation, Limas à Vélo, a été organisée en partenariat avec la ville.

Sans oublier tous les événements proposés par les associations sportives, culturelles et de loisirs. Les occasions ont aussi été nombreuses de se retrouver au Club de l'Amitié, au cours de sorties et de moments conviviaux, certaines fois avec les élus du Conseil Municipal des Jeunes. Le dynamisme de notre ville est fortement lié à ses associations, ainsi qu'à l'implication de ses bénévoles que je tiens à remercier une nouvelle fois.

L'année 2022 se termine dans un contexte de tensions énergétiques et économiques. Fort heureusement, nous n'avons pas attendu cette crise pour optimiser nos dépenses en matière de chauffage ou pour renforcer l'isolation des bâtiments.

Concernant l'éclairage public, nous avons entamé, depuis le début du mandat, la modernisation de notre parc par l'emploi de lampes LED. Nos agents des espaces verts ont redoublé d'effort et de créativité pour faire face à la sécheresse de cet été, en choisissant des essences adaptées ou en réduisant l'arrosage à l'aide du paillage.

Comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent, de nombreux projets ont été réalisés grâce à la mobilisation des élus et du personnel municipal que je remercie. Dans l'année à venir, nous allons poursuivre nos travaux et nos efforts notamment pour limiter notre consommation d'énergie en prenant en compte le bien-être de tous et en cherchant, toujours et encore, à anticiper les problématiques à venir.

Comme l'a écrit Félix-Antoine Savard : « J'ai beaucoup mieux à faire que m'inquiéter de l'avenir. J'ai à le préparer ». Alors, préparons-le, tous ensemble, de manière sereine et positive. Restons optimistes, unis et solidaires !

**Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2023,
ainsi qu'à vos proches et ceux qui vous sont chers.**

Michel THIEN,
Maire de LIMAS

- **CMJ - P 4**
- **MÉDIATHÈQUE ET CULTURE - 5**
- **CONCERTATION ET VIE DE QUARTIER - P 6**
- **DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - P 7**
- **DÉPARTEMENT DU RHÔNE - P 8**
- **BUDGET COMMUNAL - P 9**
- **AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE - P 10/11**
- **TRAVAUX - P 12/13**
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE - P 14/15**
- **FLEURISSEMENT - P 16**
- **ACTION SOCIALE - P 17**
- **CENTRES DE LOISIRS - P 18**
- **RELAIS PETITE ENFANCE ET MICRO-CRÈCHE - P 19**
- **ÉCOLES - P 20/21**
- **HISTOIRE ET PATRIMOINE - P 22**
- **EXPRESSION LIBRE - P 23**

Limas - Bulletin Municipal Officiel

Janvier 2023

Directeur de publication : Michel THIEN

Rédaction, documentation, diffusion :

mairie de Limas - Tél. : 04 74 02 27 90

contact@limas.fr

Diffusion gratuite

Crédit photo : mairie de Limas, Pixabay, Pexels,

Couverture © 22 Secondes Production - Isaya

Chaillou - 4ème de couverture : Les Classes en

2 de Limas © Photo Pichon

Conception, réalisation, impression :

GKLY - 69400 Limas

Tél. : 07 86 26 95 18



→ SUIVEZ-NOUS !



www.limas.fr



@VilledeLimas



Ville de Limas



Limas



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

DES ENFANTS MOTIVÉS DE 9 À 15 ANS, GARÇONS ET FILLES, SONT HEUREUX DE SE RETROUVER CHAQUE MOIS LORS DE RÉUNIONS LE SAMEDI MATIN, POUR ÉCHANGER ET ÉMETTRE DES PROJETS.

A l'écoute des enfants limassiens de leur âge, ils souhaitent à leur manière participer à la vie de la commune.

Très investis, ils sont force de propositions. Cette année, ils ont deux grands projets et y travaillent avec passion :

- Au travers de l'élaboration de panneaux, ils veulent évoquer le civisme et le respect pour vivre mieux.
- Ils ont également le projet d'une aire de jeux ouverte

pour les jeunes, où il ferait bon vivre au travers du partage d'animations sportives.

Ils sont toujours présents au côté du Conseil Municipal pour participer aux différentes cérémonies officielles, proposer leur aide pour le Téléthon.

Ils sont toujours motivés, comme lors de la conférence animée par Le Dr Kalfon sur la Citoyenneté.

Ils aiment nos Aînés et leur font une petite visite, au Club de l'Amitié, lors des vacances. Le plaisir d'échanger est réciproque.

Au mois de juin, c'est avec passion qu'ils se sont rendus à l'école élémentaire afin d'expliquer aux jeunes élèves les missions du Conseil Municipal des Jeunes.

Le mois de juillet est la période idéale pour faire une sortie tous ensemble avant de se quitter et mieux se retrouver en septembre pour de nouvelles aventures.

Les grands aident les plus jeunes et prennent leur rôle très au sérieux. La prise de parole et les échanges se font toujours dans la bienveillance. ■



Les jeunes élus lors de la cérémonie du 11 Novembre.

MÉDIATHÈQUE ET CULTURE

QUAND LA CULTURE S'INVITE À NOUVEAU DANS NOS VIES... CE N'EST QUE DU BONHEUR !



les expositions, les accueils de classes, les lectures à haute voix pour la Maison Enchantée et les Explorateurs. N'oublions pas le rendez-vous incontournable des 3/6 ans et de leurs parents « Sam'di d'écouter des histoires », un atelier lecture, qui a lieu le premier samedi de chaque mois.

2022 nous a également permis de concocter à nos lecteurs adultes une belle soirée où nous avons pu présenter la rentrée littéraire... à refaire !

2022 fut également la seconde édition de « La Folle Parenthèse », festival pluridisciplinaire entièrement gratuit avec des artistes d'ici et d'ailleurs.

Il a permis de rassembler en une semaine plus de 1000 spectateurs.

2023 vous réserve, bien sûr, de nouvelles surprises, tant à la Médiathèque que pour la troisième édition de « La Folle Parenthèse » et vous pouvez déjà noter sur vos agendas : « La Nuit de la lecture », pour petits et grands, aura lieu du 19 au 21 janvier 2023 à la Médiathèque sur le thème de la peur...

Brrr, tout un programme ! ■

La crise sanitaire avait bouleversé notre quotidien et nous avait contraints à adapter nos activités culturelles.

Cette année 2022 a été un véritable bonheur pour nous car les Limassiens et les habitants des autres communes ont retrouvé le chemin de la Médiathèque et de la culture à Limas. Nous pouvons dire que le bilan est plus que positif. Pour la Médiathèque, ce sont 150 nouveaux inscrits pour 2022 mais on ne fait pas que des prêts d'ouvrages. La Médiathèque est également un lieu pour des rencontres et des ateliers d'écriture. Cette année, nous avons même eu la chance d'accueillir, grâce au Département du Rhône, un atelier cinéma d'animation. Nous avons repris les heures musicales du Conservatoire de l'Agglomération, les spectacles,

Contact

Carole Genetier
Responsable de la culture
et de la Médiathèque
Tél. 06 10 19 03 31
mail : culture@limas.fr

**CONCERTATION ET
VIE DE QUARTIER**

CONCERTATION ET VIE DE QUARTIER

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE DÉLÉGUÉ DE QUARTIER ? NOUS SOMMES ALLÉS À LEUR RENCONTRE, AUX QUATRE COINS DE LA VILLE, POUR VOUS LES PRÉSENTER !



Annie Deck -

Bayard et Jean-Baptiste Martini

« Je suis limassienne depuis mon enfance. J'ai quitté Limas pendant quelques années pour raisons professionnelles mais je suis revenue depuis 2015 dans le même secteur, à Champ-Fleuri. J'ai accepté d'être déléguée de quartier car j'étais déjà bien investie dans le conseil syndical de Champ-Fleuri : j'ai appris et j'apprends toujours beaucoup lors des réunions de ce conseil.

Je rencontre souvent les riverains à l'occasion de distributions de documents municipaux dans les boîtes aux lettres et quand j'apporte les colis aux Anciens, puisque je suis également membre du Centre Communal d'Action Sociale.

Ces différentes missions me permettent d'échanger avec les habitants et de créer des liens forts : par exemple, j'ai appelé régulièrement une dame, cet été, dans le cadre du plan canicule mis en place par le CCAS. Aujourd'hui, je continue à la soutenir et à prendre de ses nouvelles.

Beaucoup m'ont désormais identifiée comme déléguée de quartier et quand les gens vous connaissent, cela facilite grandement la prise de contact et le dialogue.

La réunion de notre quartier n'a pas encore eu lieu : elle est prévue pour ce printemps 2023. Les riverains seront conviés par courrier ». ■



Jean-Luc Chevalier

- En Forest
- Hector Berlioz

Sylvie Lachize

- La Corniche
- La Guicharde
- Les Hauts de Limas



Paul Trouvé

- Le Bourg

Gilbert Jomain

- Le Peloux
- Le Besson



Valérie Vache

- Le Martelet
- La Barre

Bertrand Silvy

- En Chabert
- Le Vallon



A VOTRE SERVICE!

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi :

8h30 à 12h, 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h

Téléphone : 04 74 02 27 90

Fax : 04 74 02 27 99

Mail : contact@limas.fr

Un outil au service des familles, le Portail Famille vous permet de :

- Consulter et modifier vos données personnelles et familiales
- Réserver, modifier ou annuler la présence de votre (vos) enfant(s) aux accueils périscolaires, à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs.
- Consulter vos factures

Vous avez accès au Portail Famille depuis le site internet de la commune.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA)

met à votre disposition des services en ligne innovants pour simplifier la vie des usagers.

- Des services accessibles 7j/7, 24h/24 et sans déplacement
- Une démarche plus simple, plus rapide, sans perte de temps
- Quelques clics suffisent pour transmettre le dossier complet (formulaires et pièces justificatives)

Pour ce faire, rendez-vous sur le site www.service-public.fr et laissez-vous guider.



Les démarches accessibles depuis service-public.fr pour notre commune sont les suivantes :

- Demande d'actes d'état civil (naissance, décès, mariage)
- Déclaration de changement de coordonnées
- Demande d'inscription sur les listes électorales (nouvelle inscription, changement d'adresse sur la commune)
- Recensement citoyen obligatoire
- Déclaration d'ouverture de chantier

Quelle pièce ?

- Carte d'identité
- Passeport
- Duplicata de permis de conduire

Où s'adresser ?

Mairies de Gleizé, Villefranche, Anse (sur RDV)
Mairies de Gleizé, Villefranche, Anse (sur RDV)

En ligne uniquement sur le site
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

En ligne uniquement sur le site
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- Certificat d'immatriculation Mairie du domicile
pour les jeunes de nationalité française atteignant l'âge de 16 ans et jusqu'à 25 ans.

- Extrait acte de naissance Mairie du lieu de naissance

- Reconnaissance avant naissance N'importe quelle mairie
Si l'enfant n'est pas encore né, on peut faire une reconnaissance avant naissance : c'est le papa qui reconnaît l'enfant, à n'importe quel moment.

La présence de la mère n'est pas nécessaire.

- Dossier en vue de la célébration d'un mariage

Condition : avoir une attache avec la commune (y demeurer ou les parents d'un des futurs époux y demeurent). Liste des documents à fournir : se renseigner en mairie. Publication des bans : 10 jours

- Changement de nom Dépôt du dossier de demande à la mairie de naissance ou mairie du domicile. Possibilité de télécharger le dossier sur <https://www.service-public.fr>. CERFA 52372*01 à compléter et à remettre en mairie avec pièces justificatives.

- Extrait acte de mariage Mairie du lieu de mariage

- Extrait acte de décès Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt

- Extrait de casier judiciaire Casier judiciaire 44317 Nantes cedex 3 site Internet : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>

- Certificat de nationalité française Tribunal du domicile

- Légalisation de signature Mairie du domicile

Ne pas signer les documents à l'avance

- Inscription sur la liste électorale Inscription possible en mairie jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Le demandeur doit produire les pièces justifiant de sa nationalité, son identité et son attache avec la commune (ex. facture d'eau, gaz, électricité ou téléphone fixe) ou en ligne, en se connectant sur <https://www.service-public.fr>

- Attestation d'accueil Mairie du domicile

Liste des documents à fournir : se renseigner en mairie.

Vous obtiendrez tous les renseignements concernant ces démarches en mairie :

- à l'accueil
- par téléphone au **04 74 02 27 90**
- en vous connectant sur le site Internet de la mairie www.limas.fr ou en envoyant un mail à contact@limas.fr
- sur le site www.service-public.fr

Démarches urbanisme :
guichet numérique sur www.limas.fr

Infos +

Information institutionnelle

Nouvelle rubrique sur le site internet qui comprend notamment :

- **Le procès-verbal des conseils municipaux, ainsi que les délibérations.**
- **Les arrêtés municipaux.**
- **Les arrêtés préfectoraux.**

LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE AU SERVICE DE TOUS LES RHODANIENS



Le Département est compétent dans 4 grands domaines d'actions - Solidarités, Éducation et attractivité, Politiques territoriales, Finances, Ressources et Développement durable - regroupant 12 politiques publiques, pour un budget global de 601,12 M€ (2022).

Le Rhône en chiffres :

- 52 collèges, 2M de repas/an
- 12 Maisons Familiales Rurales
- 3 600 km de sentiers balisés, 46 espaces naturels sensibles
- 1 musée, 80 000 visiteurs/an
- 2 médiathèques, 154 bibliothèques territoriales
- 249 M€/an dédiés aux solidarités, 40 000 prestations sociales/an
- 82 établissements d'accueil pour les seniors
- 36 établissements d'accueil du jeune enfant, 49 micro-crèches
- 4 M€/an de dotation au monde agricole
- 2 872 km de routes départementales, 1 700 ouvrages d'art
- 270 000 logements et locaux pros desservis par le haut débit d'ici fin 2022
- 105 M€ sur 6 ans investis dans des bâtiments scolaires basse consommation



208 communes



www.rhone.fr

© Département du Rhône - Direction de la communication et du protocole - Illustrations : Shutterstock - Novembre 2022

LE SAVIEZ VOUS ?

Le Partenariat territorial permet de soutenir des investissements de proximité au service des Rhodaniens, d'accompagner, guider et conseiller, communes et intercommunalités dans leurs projets et de maintenir ou créer des milliers d'emplois. Ce sont ainsi 10 M€ qui sont budgétés, chaque année.

Depuis 2020, grâce à ce dispositif, le Rhône, 1^{er} partenaire des collectivités, a soutenu les projets suivants dans la commune de **LIMAS**

- Amélioration thermique de l'enveloppe des bâtiments par un renforcement de l'isolation
- Déploiement de la vidéoprotection
- Installation de brise soleil à lames orientables (BSO) à l'école élémentaire pour améliorer le confort d'été dans un contexte de changement climatique
- Installation d'un éclairage LED circadien dans les écoles maternelles et élémentaires
- Rénovation de la chaufferie de l'école maternelle
- Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle et des logements communaux
- Amélioration de la performance énergétique de la chaufferie de l'école élémentaire



BUDGET COMMUNAL 2022

LE BUDGET 2022 A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 2022.

Il s'élève à 5 028 446,55 € en section de fonctionnement et à 3 442 510,98 € en section d'investissement. Le résultat reporté, ainsi que les recettes fiscales et le produit des services, permettent d'équilibrer le budget sans recourir à l'emprunt. A noter que les investissements majeurs sont orientés vers la transition énergétique, preuve que la commune de Limas n'a pas attendu l'avènement de la crise énergétique pour optimiser ses dépenses en matière de chauffage ou d'éclairage et renforcer l'isolation de ses bâtiments (lire pages 12-13). Du côté du fonctionnement, le budget 2022 traduit le soutien indéfectible de la municipalité à la jeunesse, les deux écoles étant fortement soutenues pour qu'elles bénéficient de programmes de qualité. Les élèves de CM2 de l'école élémentaire ont vécu l'école autrement, en mai, puisqu'ils sont allés en classe verte en Auvergne (13 734 €). L'intégralité des classes élémentaires a également profité du programme d'éducation à l'environnement WATTY (3 960 €).

Concernant le volet fiscal, le conseil municipal a maintenu les taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et celui de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, qui n'ont pas augmenté depuis 2001. Il est vrai cependant que depuis la réforme de la fiscalité en 2021, la commune ne perçoit plus le produit de la taxe d'habitation. En compensation, elle perçoit la part départementale de Foncier Bâti. Si bien qu'en valeur absolue, le taux de TFPB affiché sur la feuille d'imposition semble avoir augmenté. Il convient de rappeler que le produit de l'impôt est égal à la « base d'imposition x taux ». La base d'imposition correspond à la valeur locative du bien. Cette valeur n'est pas fixée par l'autorité municipale. Dans la mesure où les bases augmentent mécaniquement chaque année, le contribuable constate que le montant de son impôt augmente.

Mais cette augmentation n'est pas imputable au conseil municipal qui ne peut malheureusement agir que sur le taux.

Dans le contexte actuel fortement inflationniste, l'exécution du budget est bien sûr impactée. De nombreux fournisseurs augmentent leurs tarifs : énergie (gaz, électricité, carburant...), prix des repas livrés au restaurant scolaire. Ainsi, le fournisseur des repas a sollicité la commune pour appliquer une « clause d'imprévision », dans la mesure où il subit des hausses de matières premières importantes et celle du coût de l'énergie. Ainsi, depuis mai 2022, la commune supporte une majoration de 8 % du coût du repas, qu'elle n'a pas répercutée aux familles, même si les tarifs des services facturés aux familles, dont la cantine, ont été majorés de 4,5 % à partir du 1^{er} septembre 2022.

Enfin, les élus et les services sont déjà mobilisés pour préparer le budget 2023, qui connaîtra une évolution majeure puisque nous allons adopter avec une année d'avance la nomenclature budgétaire M 57 qui nous rapprochera de la comptabilité des entreprises privées.

Le budget qui sera voté en 2023 va essentiellement prendre en compte les économies que la Commune devra s'engager à faire sur des postes tels que la récupération des eaux de pluie ou les dépenses des flux (électricité, gaz et gasoil). Pour ce faire, l'organisation a été totalement repensée pour permettre de rationaliser le chauffage des divers locaux et faire en sorte que les dépenses de ce poste, déjà fortement impactées par la crise et l'augmentation importante des coûts des matières premières, restent contenues, tout en permettant aux écoles et aux associations de continuer à fonctionner dans de bonnes conditions.

Une réflexion est également en cours concernant l'installation éventuelle de nouveaux panneaux photovoltaïques. Nous vous rappelons que l'installation qui a été déployée, il y a quelques années, sur la toiture de l'école élémentaire, permet de produire près de 22 000 kWh/an, évitant l'émission de près de 11 tonnes de CO² et dégageant une recette complémentaire de plus de 13 000 € annuels pour la commune. Nous avons reçu de la part des finances publiques les comparatifs annuels des situations financières des communes, nous comparant sur le plan national au département et à la région. Il s'avère qu'au niveau des dépenses de fonctionnement, d'investissement et de notre endettement, notre Commune est bien gérée. ■

LES BRÈVES DU TERRITOIRE

Actualités, services et évènements de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

AGGLOMÉRATION

NOUVEAU PLAN VÉLO

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VOUS AIDE À ACHETER UN VÉLO

Dans son plan de mandat 2021-2026, la Communauté d'Agglomération s'est donnée pour priorité de faire de Villefranche Beaujolais Saône un territoire de mobilités, à travers notamment l'adoption d'un «Plan Vélo». La première traduction concrète est la mise en place d'une aide à l'acquisition d'un vélo neuf ou d'occasion (incluant les vélos à assistance électrique) pour accompagner toutes les personnes majeures habitant le territoire Villefranche Beaujolais

Saône dans leurs trajets au quotidien. Les conditions d'attribution sont les suivantes : une seule participation par foyer, vélo neuf ou d'occasion, électrique ou classique, vélo acheté dans un commerce situé dans la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Plus de 170 aides ont déjà été attribuées dont 20 au bénéfice d'habitants de Limas. *Formulaire de demande à compléter sur le site : www.agglo-villefranche.fr*

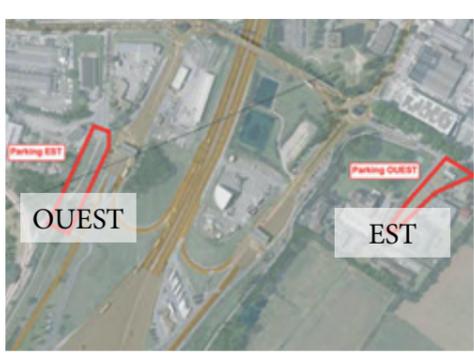


MOBILITÉS

LANCEMENT DES TRAVAUX DES AIRES DE COVOITURAGE DE LIMAS

Développer les mobilités partagées est l'un des objectifs de la Communauté d'Agglomération dans le cadre de son plan de mandat. La réalisation de deux aires de covoiturage à Limas, situées au niveau des échangeurs autoroutiers de Villefranche-sur-Saône, s'inscrit pleinement dans cette démarche. Ce projet, cofinancé par la société APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône) et l'État, sera composé de deux aires de stationnement : l'une de 97 places (côté Ouest), et l'autre de 88 places (côté Est). Il prévoit également des bornes de

recharge électrique, des abris à vélos et des abris pour les covoitureurs. Les travaux ont débuté en octobre 2022 et se poursuivront jusqu'en avril 2023. Ces aires permettront de favoriser le covoiturage en réponse à l'autosolisme et de réduire le trafic routier et autoroutier. Le développement des aires de covoiturage sur la Communauté d'Agglomération va se poursuivre, avec notamment la réalisation d'une aire à Jassans-Riottier.



EXPÉRIMENTATION

COMPOSTONS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES*

La Communauté d'Agglomération va participer, avec le Sytraival (Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes) à une expérimentation sur les communes de Limas et de Villefranche-sur-Saône. Pour Limas, il s'agit des rues Hector Berlioz et Jean-Baptiste Martini, soit 365 foyers (environ 800 habitants). Les habitants pourront déposer leurs déchets alimentaires dans 5 bornes d'apport volontaire situées près de leurs lieux d'habitation afin qu'ils soient collectés et transformés en compost de qualité. Ce compost sera ensuite utilisé par les agriculteurs de la région, limitant ainsi le recours aux engrais chimiques. L'expérimentation débutera en janvier 2023,

pour une durée d'un an, avec la possibilité d'étendre ce dispositif sur d'autres secteurs du territoire. Tous les déchets alimentaires sont acceptés, en vrac et sans emballage



plastique : coquilles d'œufs, épluchures, noyaux, restes de repas, viandes, poissons, os, sauce, marc de café, sachets de thé, etc. Les bornes seront collectées une à deux fois par semaine et lavées à chaque passage. Un kit composé d'un bio seau et de sacs kraft seront distribués aux habitants au moment du lancement, mais il sera aussi possible d'utiliser son propre contenant.

Plus d'informations auprès du service collecte des déchets de la CAVBS au 0 800 512 201 ou par mail : collecte.selective@agglo-villefranche.fr

* Conformément à la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, le tri à la source des déchets alimentaires sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024.

DISPOSITIF MUSIQUES ACTUELLES «L'AMPLI»

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AIDE LES JEUNES TALENTS AMATEURS

La Communauté d'Agglomération a lancé le 1^{er} octobre un dispositif à destination des jeunes talents amateurs du territoire, en partenariat avec les acteurs locaux et en complément du festival «Nouvelles Voix», dont elle est l'un des principaux partenaires. Baptisé «l'ampli», ce nouveau dispositif dédié aux musiques actuelles propose un accompagnement complet : résidence, accompagnement artistique, formation coaching, enregistrement d'un EP (album de 4 à 6 morceaux) et

distribution nationale, concerts dans des conditions professionnelles. L'ampli s'adresse aux musiciens amateurs et jeunes professionnels de 15 à 25 ans, dont au moins un membre du groupe réside sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. L'ampli s'articule avec le Conservatoire et le festival «Nouvelles Voix» où l'un ou deux des groupes lauréats pourra se produire. *Les inscriptions ont eu lieu du 1^{er} octobre au 10 décembre 2022. Plus d'informations sur www.agglo-villefranche.fr.*



SOUTIEN AUX MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

UNE PREMIÈRE PROMOTION D'APPRENTIES EN FORMATION

Partout en France, les métiers de la petite enfance sont en tension. Face à cette difficulté croissante à recruter, la Communauté d'Agglomération a lancé une opération de recrutement d'apprentis en

partenariat avec le centre de formation Notre-Dame de Villefranche-sur-Saône (implanté au campus du Martelet, à Limas), la Mission Locale et Pôle Emploi. Ce partenariat permet d'accueillir, depuis le 1^{er} septembre, une première promotion de dix apprenties formées au CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance (AEPE) dans les établissements d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire. Les étudiantes sont supervisées par un tuteur volontaire, professionnel qualifié de la Communauté d'Agglomération.

En parallèle, trois éducateurs de jeunes enfants et deux auxiliaires de puériculture suivent également depuis septembre une formation en alternance au sein des crèches de la Communauté d'Agglomération. Il s'agit de proposer des réponses concrètes à de vrais besoins en personnels. Au total 15 apprentis, soit plus de 10% des effectifs petite enfance, ont rejoint la Communauté d'Agglomération à la rentrée.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PARTICULIERS QUI ENGAGENT DES TRAVAUX

La Communauté d'Agglomération accompagne tous les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Objectif : réduire les consommations dans les logements les plus énergivores. En partenariat avec la Communauté d'Agglomération, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) et SOLIHA renseignent et accompagnent gratuitement les particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie, quelles que soient leurs conditions de ressources : rénovation énergétique performante, énergies renouvelables, économies d'énergies, etc.

Du simple échange téléphonique à la visite à domicile, en passant par des rendez-vous dans des permanences, un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel

ou fournisseur d'énergie vous accompagne tout au long de votre projet.

Plus d'infos et dates des permanences : www.agglo-villefranche.fr/aide-a-lhabitat-durable.html

Une question, un conseil, un projet ? Contactez l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE69) au 04 37 48 25 90

Aide à la rénovation énergétique de l'habitat

www.agglo-villefranche.fr et sur les réseaux sociaux

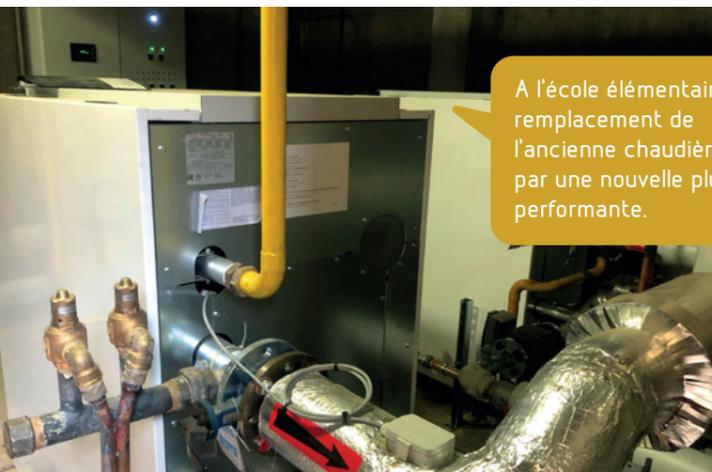


TRAVAUX

TRAVAUX EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

1. VERS UNE BAISSÉ DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS

La commune de Limas a engagé des travaux de rénovation thermique de ses bâtiments :



A l'école élémentaire, remplacement de l'ancienne chaudière par une nouvelle plus performante.

Renforcement de l'isolation sous toiture (combles, parties vitrées) et vide sanitaire des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que de l'école de musique.



Suite à l'expérimentation de 2021, il a été décidé d'étendre à l'ensemble des salles de classe, le remplacement de l'éclairage LED circadien, qui s'adapte à la luminosité ambiante pour le confort des enfants.



2. VERS UNE BAISSÉ DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Accompagnée par le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône), la commune a engagé, dès le début du mandat, le remplacement des sources lumineuses de l'éclairage public par des sources LEDs. Le périmètre choisi pour la première tranche de travaux est défini par les 6 armoires les plus consommatrices sur les 47 qui couvrent la commune. Ces 6 armoires alimentent 343 sources sur les 1196 de la commune, soit près de 30%.

Isolation de l'enveloppe des bâtiments : remplacement des menuiseries, des volets roulants et isolation par l'extérieur du bâtiment de logements.



Une étude énergétique a fait apparaître que le changement de ces sources représenterait une économie d'énergie de 60% en moyenne

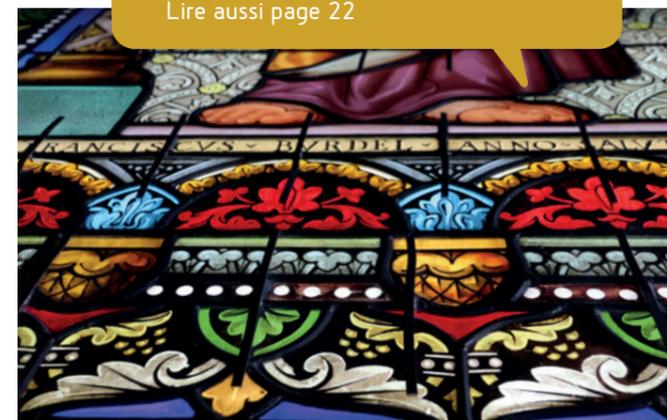
Les secteurs couverts sont :

- le centre bourg,
- la RD306,
- le chemin des Vignes,
- la montée de la Corniche,
- l'avenue du Général de Gaulle.



Travaux d'amélioration dans l'église

- Changement des abat-sons du clocher.
 - Restauration des vitraux et des œuvres d'art.
 - Réfection de l'éclairage intérieur pour la mise en valeur de toutes les œuvres.
- Lire aussi page 22



Travaux de voirie pour une meilleure sécurisation des piétons et des automobilistes

- Elargissement du trottoir rue Pierre Ponot.
- Création d'un trottoir rue Claudius Lamarche.
- Modification de la priorité du carrefour entre la rue Pierre Ponot et le chemin de Chabert pour améliorer la sécurité aux abords des écoles.
- Réfection des marquages sur les principales voies de Limas.
- Embellissement du rond-point route d'Anse, à l'entrée de Limas. Remplacement des quilles de sécurité. Végétalisation de l'espace du rond-point.



Travaux d'interconnexion des sites communaux

Depuis 1992, les différents locaux et services de la mairie sont interconnectés grâce au service du câble déployé et maintenu par l'EPARI (Etablissement Public pour les Autoroutes Rhodaniennes de l'Information). Suite à l'annonce par le Département de cession du réseau prévue pour la fin de l'année 2023, nous avons étudié la possibilité de relier les sites communaux par la fibre. Nous avons alors profité du déploiement de la fibre pour la vidéoprotection pour réaliser l'interconnexion des sites et ainsi créer notre propre réseau sécurisé. Depuis le 4^{ème} trimestre 2022, nos services fonctionnent grâce à ce réseau dont nous sommes propriétaires et administrateurs. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DE NOMBREUSES ANIMATIONS À DESTINATION DES HABITANTS DE LIMAS ONT ÉTÉ ORGANISÉES DURANT L'ANNÉE 2022.

Si l'action de la commune sur ces sujets est importante, comme vous le verrez, entre autres, dans les articles sur les travaux (pages 12 et 13), l'information de la population est également une priorité pour les élus. Retour sur cette année riche en événements.

ALTE69 : une animation en 3 temps

- **Thermographie**
 - Les maisons bordant la rue du Vallon ont eu la chance, en début d'année, de bénéficier d'une thermographie de leur façade. Les habitants pouvaient venir retirer leur thermographie assortie de quelques conseils lors de la conférence du 3 mars.

Un test de collecte des déchets alimentaires

L'agglomération et le SYTRIVAL ont choisi Limas pour expérimenter une collecte sélective des déchets alimentaires. Les rues Hector Berlioz et Jean-Baptiste Martini sont équipées de bennes de récupération. Ces bennes seront collectées une à deux fois par semaine : les bacs seront ramassés et remplacés par des bacs propres. Les déchets seront ensuite triés, broyés puis transformés en compost qui sera utilisé comme engrais par des agriculteurs (lire aussi page 10).



- **Conférence sur les économies d'énergie**
 - La thermographie a servi de prétexte pour organiser une conférence ouverte à tous sur les économies d'énergie. L'association Locale pour la Transition Energétique (ALTE69) présentait à la fois comment réaliser les économies d'énergie et comment l'association pouvait aider les particuliers dans ce type de projet.
 - **Matinée développement durable**
 - Pour les personnes qui n'avaient pu se rendre à la conférence, l'ALTE69 était de nouveau présente sur la commune le 2 avril pour rencontrer les habitants et répondre aux questions. Rappelons que l'ALTE69 tient des permanences gratuites pour aider les particuliers dans leurs projets de travaux d'économie d'énergie (voir page 11).
- Lors de cette matinée, deux autres animations étaient proposées :**
- Les ambassadeurs du tri nous présentaient les nouvelles consignes et répondaient aux questions
 - Une présentation du gaz vert et du procédé de méthanisation



Les ambassadeurs du tri expliquent les nouvelles consignes.

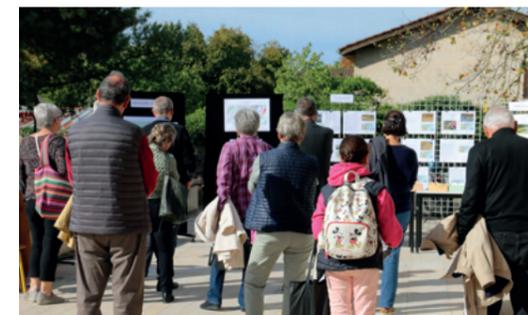
LIMAS À VELO

Le 14 mai, dans le cadre de Mai à Vélo, une animation organisée en partenariat avec la Ville par un groupe citoyens de Limas, a été l'occasion d'essayer des vélos de toutes sortes (cargos, allongés, électriques, etc.) mais aussi d'écouter des lectures, participer à des jeux ou profiter d'un bon goûter.



UN GÉO-ÉVÉNEMENT

Limas prend sa part dans les animations du Géoparc Beaujolais. La diversité de la géologie limassienne était à l'honneur cette année. Riche d'une dizaine de roches différentes, le sous-sol limassien a permis aux anciens de construire avec des roches blanches, dorées ou bleues.



LES SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Initiées par l'Agglomération, les semaines du développement durable ont permis d'organiser, sur trois semaines, des animations sur l'ensemble des 18 communes. A Limas, quatre manifestations ont eu lieu :



- **La Fresque de l'eau et Eau'rigine :** deux jeux participatifs pour petits et grands ont été proposés par l'association Eau'dyssée sur le thème du cycle et de l'utilisation de l'eau.
- **Conférence zéro déchet :** Jérémie Pichon, auteur du livre « Famille 'presque' zéro déchet » nous a fait part de son expérience dans cette démarche.



- **Animation sécurité vélos et trottinettes :** une remise à niveau des connaissances en matière de sécurité des deux roues et en particulier des trottinettes électriques. ■



Infos +

Une seconde vie pour votre sapin de Noël
La ville a reconduit l'opération : il suffit de déposer son sapin au point de collecte. Il est ensuite broyé par les agents du service des Espaces Verts. Les copeaux de bois et les aiguilles sont utilisés pour le paillage des massifs de la commune. Rappelons que cette technique évite la pousse de mauvaises herbes et limite l'évaporation lors des arrosages, permettant ainsi une économie d'eau.

NOTRE FLEURISSEMENT

2022 A ÉTÉ UNE ANNÉE TRÈS DIFFICILE POUR LE FLEURISSEMENT DE NOTRE VILLAGE PAR LES SERVICES TECHNIQUES, MALGRÉ LEUR SAVOIR-FAIRE ET LE BON CHOIX DES ESPÈCES.

La canicule et la sécheresse de cet été ont entraîné des restrictions d'eau allant jusqu'à une interdiction d'arroser les massifs, à certaines périodes. Forts de cette expérience, nos agents étudient une extension du système de goutte à goutte et le choix de plantes résistantes à ces conditions météorologiques, pour continuer à fleurir dans les années à venir.



Infos +

Cette année encore, les jardiniers municipaux ont pratiqué la fauche tardive pour agir pour la biodiversité, en laissant la nature se développer et en préservant les espèces de plantes, les animaux et les insectes pollinisateurs. Cela représente 8 000 m² de tonte régulière en moins, soit une belle économie en temps et en carburant.

Cerise sur le gâteau, tout le foin récolté lors de la fauche tardive des terrains de notre commune a été offert à une écurie limassienne pour nourrir ses chevaux !

Le 19 juillet 2022, le comité de fleurissement a sillonné la commune pour établir un classement des maisons et balcons fleuris. La remise des prix du palmarès 2021 a eu lieu le jeudi 28 avril. De belles compositions florales et des chèques cadeaux ont récompensé les habitants qui ont redoublé d'efforts pour fleurir jardins et terrasses, contribuant ainsi à embellir notre ville. ■



Dès le printemps, jardins et balcons se parent de jolies couleurs.

ACTION SOCIALE

QUELQUES BRINS DE MUGUET ET DES CHOCOLATS POUR LE 1^{ER} MAI, UN COLIS POUR NOËL, UN REPAS OU ENCORE UN VOYAGE : LA MUNICIPALITÉ ORGANISE PLUSIEURS TEMPS FORTS POUR NOS AÎNÉS, PENDANT L'ANNÉE...



Une permanence s'est tenue le samedi 30 avril pour leur offrir un brin de muguet et quelques chocolats pour fêter Pâques et le 1^{er} mai. Un formateur d'auto-école a proposé une révision du code de la route sur deux séances, au printemps. S'étaient inscrites des personnes du Club de l'Amitié et de la Médiathèque. Une initiative très appréciée par les participants et considérée comme très utile. Le plan canicule a bien fonctionné cette année avec les fortes chaleurs. Les personnes inscrites sur le registre ont été appelées tous les jours, afin de s'assurer de leur bonne santé. La distribution du colis de Noël a eu lieu sous forme de permanences, à la salle des fêtes, le samedi 17 décembre 2022.

Le Club de l'Amitié

Il fait bon vivre dans la salle du Club de l'Amitié, tout au long de l'année, avec sa présidente Paquerette Grevoz, très dynamique et soucieuse du bien-être de ses adhérents. L'association vous accueille le mardi et le jeudi, de 14h à 18h. Les jeux (dont le fameux loto chaque mois), les restaurants, les spectacles intergénérationnels (cette année, patins à Arnas) ou encore les sorties « Interclub » sont des animations très appréciées de tous !

Le Centre Communal d'Action Sociale

Comme chaque année, le CCAS attribue des bons alimentaires. L'assistante sociale de la Maison du Rhône soumet les dossiers des personnes dans le besoin au CCAS. Il se réunit pour accorder des aides adaptées. Par ailleurs, la municipalité favorise l'accès aux soins pour les Limassiens, en leur proposant une mutuelle santé communale. ■

Plus d'informations sur www.limas.fr



Du chocolat et du muguet pour un joyeux 1^{er} mai !

CENTRES DE LOISIRS

LES CENTRES DE LOISIRS

- Les Explorateurs
- La Maison Enchantée

Les thématiques de l'année : prends soin de ta planète, les Jeux Olympiques, princesses et chevaliers, c'est l'aventure, promenons-nous dans les bois, tous dans l'eau, plouf..., bienvenue dans un monde imaginaire, en rythme, réalise ton parcours et une innovation, un stage de handball pour les Explorateurs, en partenariat avec le club de Limas.

Quelques interventions qui ont été organisées dans nos structures

- Mathieu Milliat, responsable municipal des espaces verts, pour la plantation sur le plateau de différentes essences.
- Journée Lego ou Playmobil, selon les âges.
- Un intervenant Fibois, avec qui nous avons abordé la découverte des métiers et univers de la forêt et du bois



(parc Guillermet), la reconnaissance des arbres et usage du bois (forêt de la Flachère) et la réalisation d'une fresque géante sur le parcours du bois.

Une sortie au Bois des Lutins.

Sorties tout au long de l'année

- Les Landes du Beaujolais (Géoparc), une belle randonnée à Chazay d'Azergues, le long du cours d'eau avec observation de la faune et de la flore, la Forêt des Expériences et celle de la Flachère.
- Visite du château de Montmelas et promenade jusqu'à la chapelle St Bonnet.
- Musée des Confluences : visite des expositions « Sur la piste des Sioux » et « L'oiseau rare, de l'hirondelle au Kakapo ».
- Aquarium de Lyon et pique-nique au parc de la Tête d'Or.
- Baignade biologique au lac des sapins, à Cublize.
- Aquadombes à Châtillon-sur-Chalaronne : bassins intérieurs et extérieurs, toboggan, jeux d'eau...
- City Aventure d'Albigny (7 parcours différents proposés aux enfants...).
- Warrior Adventure de Villeurbanne (grimpe, courses d'obstacles, défis, parcours Ninja).
- Parc de Haute Claire avec parcours de santé et jeux de plein air.



La dernière semaine de juillet

Une nouvelle intervenante, Milène Jardin, a fait découvrir la danse aux petits et grands par le biais du rythme



(maracas et éveil corporel, bâtons de percussion). Un spectacle a été présenté, à la salle des fêtes, en présence des parents. ■

Contacts

La Maison Enchantée
Périscolaire & extrascolaire
Responsable : Sandrine Dubourg
Tél. 04 74 68 19 52 ou Port. 06 61 53 42 22.
maisonenchantee@limas.fr

Les Explorateurs :
Périscolaire & extrascolaire
Directeur : François Grand
Tél. 04 74 68 89 03 ou Port. 06 63 36 98 00.
centrelais@limas.fr

Portail famille accessible
24h/24 et 7j/7
sur www.limas.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

• Les Petites Frimousses

Le Relais Petite Enfance est un lieu de rencontre et d'animation pour les enfants, les assistantes maternelles, les familles et les gardes d'enfants à domicile. Les parents, futurs parents et assistantes maternelles et les gardes à domicile peuvent y trouver, gratuitement, des renseignements dans le domaine de la garde d'enfant. L'animatrice les guide dans les démarches administratives liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) garde d'enfants à domicile. Elle donne une information générale en matière de droit du travail et oriente les familles vers les organismes compétents en cas de questions spécifiques. Pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile, l'animatrice apporte un soutien et un accompagnement dans leur pratique professionnelle, ainsi que sur les statuts, droits et obligations liés à ces métiers. C'est un lieu d'échange avec d'autres professionnel(le)s de la petite enfance.

Fresque sur l'automne réalisée par les enfants du Relais.



Les temps collectifs

Ateliers de lecture ou activités manuelles proposés par le RPE constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile.

Un partenariat est mis en place avec différents services et associations :

- Médiathèque de Limas
- Club de l'Amitié
- Ecole Maternelle Fernand Gayot (petites sections)
- Micro-crèche « Les Mille Pattes » ■

Pour tous renseignements :
Responsable : Saphia Aissaoui
Tél. 04 74 65 17 23 - 06 12 29 32 35
relaisassistmat@limas.fr

MICRO-CRÈCHE

• Les Mille Pattes

La micro-crèche « Les Mille Pattes » est une structure municipale. A mi-chemin entre le mode de garde individuel et collectif, la micro-crèche accueille au maximum 10 enfants de 2 mois jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. C'est un lieu particulièrement bien adapté pour que l'enfant puisse s'épanouir et s'éveiller au sein d'un petit groupe.



Les enfants en activité

Les enfants peuvent être accueillis du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. En fonction des places disponibles, un accueil occasionnel peut être proposé. Ils sont encadrés par une équipe constituée de professionnelles de la petite enfance, d'une référente technique et d'une référente administrative.

Début juillet, une mini-ferme est venue à la rencontre des enfants, pour leur plus grand plaisir !



La structure dispose d'un accueil, d'une salle d'éveil structurée en plusieurs espaces pour le jeu, la motricité (etc.), d'un espace repas et d'une salle de repos. Les enfants peuvent aussi profiter de deux cours fermées pour des jeux en extérieur en toute sécurité.

Différentes passerelles sont mises en place :

- Avec l'école maternelle, pour préparer les enfants à leur entrée
- Avec le Relais Petite Enfance
- Avec la Médiathèque
- Avec l'accueil de loisirs « La Maison Enchantée » ■

Pour tous renseignements :
Cécile Hemery et Saphia Aissaoui
Tél. 04 74 02 27 98 - microcreche@limas.fr

ÉCOLES

L'ANNÉE 2022
DANS LES ÉCOLES

LES ENFANTS ONT REPRIS L'ÉCOLE LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022, À PIED, EN TROTTINETTE OU À VÉLO, SOUS UN BEAU SOLEIL : 143 ÉLÈVES EN MATERNELLE ET 265 EN ÉLÉMENTAIRE QUI, MALGRÉ UNE CERTAINE APPRÉHENSION, ÉTAIENT TOUS TRÈS HEUREUX DE SE RETROUVER APRÈS DEUX MOIS DE VACANCES. DES PARKINGS À VÉLOS ET À TROTTINETTES ONT ÉTÉ IMPLANTÉS AUX ABORDS DES DEUX ÉCOLES.

ÉCOLE MATERNELLE

Enseignants et effectifs pour l'année 2022 /2023

Directrice : Mme Nelly Thien

Mme Guerpillon - Petite section : 24

Mme Brossat : 15 PS / 8 GS : 23

Mme Fortuné : 14 PS / 9 GS : 23

Mme Dalmas - Moyenne section : 25

Mme Thien - Moyenne section : 24

Mme Lacaze-Labarrère - Grande section : 24

Soit au total 143 élèves

Que s'est-il passé en 2022 ?

Sorties : une sortie à la ferme pour deux classes et un pique-nique au parc pour une classe de tout petits.

Potager : les enfants s'initient au jardinage grâce à la collaboration entre enseignants, ATSEM et jardiniers de la commune : semis, repiquage, besoin en eau, manipulation de la terre et des outils. Chaque enfant a pu emporter une salade à ses parents.

Spectacle de Noël : les enfants ont pu se mettre dans l'ambiance des fêtes grâce à un spectacle, un goûter offert par la mairie et le passage du Père Noël, qui a apporté des jouets pour l'école.

Kermesse des écoles : le 26 juin, les parents ont applaudi, à la salle des fêtes, leurs enfants sur scène, lors d'un spectacle concocté par les enseignantes.

Étude sur le sommeil : les enseignantes et les ATSEM participent à une étude qui conduit à essayer de modifier l'organisation des siestes pour un meilleur respect des rythmes de chaque enfant. Les ATSEM ont participé à une formation.

Cross de l'école élémentaire : les enfants de grande section participent avec beaucoup d'entrain au cross de l'école élémentaire. Bravo !

Sécurité routière : un policier municipal est venu pour une initiation à la sécurité routière.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Enseignants et effectifs pour l'année 2022 /2023

Directrice : Mme Bénédicte Le Kim, nouvelle directrice, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Mme Jolivet - CP : 23

Mme Naudin - CP : 23

Mme Vefour - CP : 8 + CE1 : 15. Total : 23

Mme Debiesse - CE1 : 25

Mme Regal - CE1 : 13 + CE2 : 11. Total : 24

Mme Cinquin/Mme Furnion - CE2 : 24

Mme Forestier/Mme Kirie - CE2 : 15 + CM1 : 8. Total : 23

Mme Garcia - CM1 : 26

Mme Bacha/Mme Lafeuillade - CM1 : 25

Mme Brout - CM2 : 24

Mme Segaud - CM2 : 25

Au total : 265 élèves

Que s'est-il passé en 2022 ?

Watty : débuté à la rentrée 2021, le programme Watty se poursuit pour l'année scolaire 2022-2023. Le financement est pris en charge par la ville. Watty à l'école, ce sont chaque année trois ateliers par classe à l'école élémentaire pour sensibiliser les élèves à la transition écologique. Watty, ce sont aussi des outils pédagogiques pour les enseignants, un concours artistique ouvert à tous les élèves, des jeux mais aussi « Watty à la maison » et beaucoup de conseils à retrouver sur www.watty.fr !

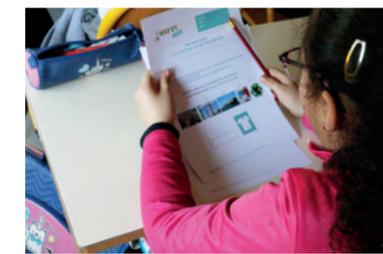
Potager : dès le printemps, le jardin pédagogique reprend vie. Les enfants plantent des choux, des tomates, des pommes de terre, des courges, des radis ou des courgettes... Une école de la patience où ils peuvent observer, au fil des semaines, l'évolution de leurs plantations, ainsi que celle des petits fruits et des arbres fruitiers. Sur les conseils des jardiniers, ils désherbent, travaillent le sol et récoltent leur production.

Piscine : les séances, dont le transport est financé par la ville, sont proposées aux enfants de CP et CE1.

Cross de l'école : entraînés par l'éducateur sportif municipal, M. Milanetto, les élèves ont participé, le 20 octobre, au cross dans le parc Guillermet, sous un temps mitigé mais sans pluie.

Sécurité routière : chaque année, les enfants bénéficient de séances d'éducation routière animées par M. Charrière, policier municipal. Elles débouchent, pour les CM2, sur l'obtention de l'APER (Attestation de Première Education à la Route).

Sorties : de nombreuses sorties sont organisées, pour l'ensemble des classes, tout au long de l'année, à la médiathèque municipale, au cinéma (projet école/cinéma), au théâtre (pour conclure le travail avec une intervenante), au musée, au parc des oiseaux, à la Forêt des Expériences ou à Châtillon d'Azergues (abeilles).



Le programme Watty sensibilise les élèves à la transition écologique.

Classe transplantée pour les CM2 : cartables au dos et valises à la main, les élèves de CM2 de l'école Fernand Gayot ont pris le car, le lundi 2 mai 2022, en direction de Saint-Nectaire. Ce voyage a été entièrement financé par la ville.

Au programme de ces quatre journées dans le Puy de Dôme : balade sensorielle à la découverte des bruits de la forêt, méditation en pleine nature, lecture de paysages et étude des différents types de volcans, promenade contée, fabrication de cabanes, confection de maquillage à base d'argile, sans oublier de joyeuses veillées « feu de camp et pop-corn », boum et bataille de polochons.

Un séjour qualifié à l'unanimité de « 5 étoiles » par les élèves et qui restera certainement un joli souvenir de leur scolarité en élémentaire, avant de franchir le cap du passage au collège !

Passerelles avec les autres structures : portes ouvertes au collège, liaison grande section maternelle et CP, kermesse des écoles.

Kermesse organisée par le Sou des Écoles : les enfants se sont bien amusés, le 26 juin, grâce aux nombreux stands de jeux et de gourmandises installés par l'association.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille toujours beaucoup d'enfants. Environ 260 repas sont servis chaque jour. 46 enfants de la maternelle (les plus petits) déjeunent au restaurant de l'école maternelle, encadrés par les ATSEM tandis que les plus grands prennent leur repas avec les enfants de l'école élémentaire.

Au restaurant de l'école élémentaire, les enfants déjeunent en deux services. Lorsqu'ils ne sont pas dans la salle de restauration, ils sont encadrés par des animateurs qui leur proposent des activités en groupes (foot, danse, jeux de ballons, activités manuelles, jeux de société...) pour faire de ce temps méridien, un moment de repos et de loisirs. ■

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LIMAS

LA COMMUNE DE LIMAS POSSÈDE DANS SON ÉGLISE DEUX TABLEAUX DU XVI^{ÈME} SIÈCLE, CLASSÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DEPUIS LE 3 OCTOBRE 1997, INTITULÉS “LAISSEZ VENIR À MOI LES PETITS ENFANTS” ET “DESCENTE DE CROIX”.

Ce sont deux panneaux peints, huile sur bois, dont les auteurs demeurent à ce jour inconnus. Leur état, après expertise, nécessitait de faire intervenir des professionnels de la conservation-restauration afin d'assurer une pérennité, dans de bonnes conditions, à ces œuvres de qualité.



Après deux ans de travaux, les tableaux figurent de nouveau dans l'église St Gilles de Limas, près des chapelles de Ste Marie et Joseph où ils se font face. Avant leur mise en place, il fallut rétablir l'étanchéité des vitraux qui les surplombent.

Ces vitraux, qui datent du 19^{ème} siècle, sont l'œuvre de Lucien Bégule, peintre verrier lyonnais de renommée mondiale. Ils présentaient des manques pouvant entraîner leur chute. Leur restauration a nécessité un an de travaux.

La sauvegarde de notre patrimoine s'est poursuivie par la mise en valeur, grâce à un nouvel éclairage, des fresques et peintures de la voûte et du chœur, œuvres de Claude Bariot, peintre lyonnais de la fin du 19^{ème} siècle.

Pour compléter la restauration de notre église, de nouveaux abat-sons ont été installés dans le clocher. Merci à la municipalité d'avoir permis la sauvegarde de notre bien commun. ■



**Le Comité
Histoire
et Patrimoine
de Limas**

L'un des deux tableaux
entre les mains des
professionnels de la
conservation-restauration.



EXPRESSION LIBRE :

VIVRE ET AGIR A LIMAS

Madame, Monsieur, chère Limassienne, cher Limassien,

Quel bonheur cette année que celui de retrouver les limassiens et les amis de Limas sur la place de Mieming et autres lieux de vie de Limas lors des animations portées par les nombreuses associations, comme la fête des conscrits de la 2 ou lors des événements proposés par notre équipe.

Nous sommes particulièrement attachés au monde associatif limassien, avec tous les bénévoles qui méritent notre soutien que nous continuerons à apporter pour permettre à quiconque de pratiquer des activités dans les domaines sportifs, culturels ou tout simplement de loisirs, quel que soit son âge.

Si nous avons réalisé de nombreux travaux pour l'amélioration du confort des élèves dans notre école maternelle et notre école élémentaire, nous poursuivons également les investissements auprès de cette jeunesse en accordant les crédits nécessaires aux fournitures scolaires et autres activités qui favorisent son épanouissement (voyage des CM2).

Au-delà de ces actions, les élus de la majorité continuent à s'investir pour que les projets, qui vont dans le sens de la préservation du bien vivre à Limas, voient le jour dans les meilleures conditions.

Anticipant la diminution inévitable de production d'électricité en France, nous avons engagé et porté depuis 2020 de nombreux projets qui visent à économiser l'énergie, ceci sans imposer une

restriction du confort et de la sécurité aux citoyens.

Par exemple, en matière d'éclairage public, le projet lancé dès le début du mandat a franchi une étape importante cette année avec le déploiement de la technologie LED sur un tiers des dispositifs d'éclairage public de la commune.

Si nous produisons depuis des années de l'électricité injectée dans le système de distribution, nous avons démarré une étude pour gagner en autonomie en produisant notre propre énergie à Limas. Nous continuerons et accélérerons ces investissements d'avenir importants pour la préservation des ressources énergétiques, mais également pour le maintien des équilibres financiers futurs.

Les conséquences des crises que nous subissons tous, nous confortent dans l'idée qu'il faut continuer à être vigilants en matière de gestion de l'argent du contribuable pour que tous les projets d'avenir aboutissent, ceci sans avoir à endetter à mauvais escient la commune.

Conscients des évolutions qui s'imposent à nous, nous avons à cœur de toujours observer et analyser pour anticiper et ne pas subir. Nous cherchons, étudions et mettons en œuvre des solutions, pour préserver le « bien vivre à Limas », plutôt que le « survivre ».

Les élus du Groupe « VIVRE ET AGIR A LIMAS » vous souhaitent une très bonne année 2023.

Contact : val-2020@orange.fr ■

Limas Ensemble pour l'Avenir (LEA)

Chère Limassienne, cher Limassien,

Le réchauffement climatique avec les premiers effets déjà visibles et la crise énergétique que nous vivons actuellement bouleversent notre modèle de société.

En tant qu'élus du groupe LEA, conscients de ces enjeux, nous sommes force de proposition pour impulser et accompagner les changements nécessaires.

Voici certaines de nos actions :

- Nous nous sommes opposés à l'extension de 36 ha pour 30 ans d'exploitation d'une carrière à granulats pour du béton sur notre commune, car nous privilégions une meilleure utilisation des ressources renouvelables et la réduction des rejets de CO2.
- Nous avons soutenu et participé à l'initiative citoyenne « Limas à Vélo » en mai 2022, et soutenons une nouvelle édition en 2023.
- Nous nous sommes mobilisés contre le projet (absurde) d'un 2^{ème} collège accolé au Collège Maurice Utrillo, et soutenons les enseignants et parents d'élèves dans leur démarche.
- Nous nous impliquons avec d'autres élus des communes du Territoire dans les révisions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal & habitat (PLUih) de notre Agglo et du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du Beaujolais.

Voici les projets importants pour la vie des habitants et que nous soutenons :

- Promouvoir, développer et soutenir l'agriculture locale avec la cantine de l'école et du collège afin d'initier le projet d'autonomie alimentaire du territoire.
- Organiser une collecte des déchets verts des habitants lors des grandes périodes de taille avec un broyage sur place au centre de la commune. L'objectif : moins de trajets à la déchetterie déjà

saturée et la valorisation de ces déchets verts pour le paillage.

- L'Agglo ambitionne de développer la production d'énergie renouvelable. Limas devra proposer son plan de production afin d'accompagner cet effort et encourager l'installation d'unités de production.

- Mettre en place un plan de sobriété communal efficace (réduction de l'éclairage nocturne, choix des locaux chauffés..) et réorienter les investissements de notre commune (pistes & abris vélo, isolation thermique, plan solaire...).

- Mettre en place une politique « jeunesse » : passé 10 ans, il n'y a pas d'offre d'espace extérieur à Limas et les activités sont limitées.

- Nous voulons que le fléau quotidien des moustiques tigres soit résolu : des solutions efficaces existent !

Nous nous interrogeons sur le bilan des investissements concernant la vidéo-protection (caméras) à Limas, 220 000 € investis en 2021 et 2020 dont 104 000 € à la charge de la commune : la délinquance en a-t-elle été réduite ?

Nous nous interrogeons également : Comment Limas se prépare-t-elle pour l'avenir ?

Force est de constater que, enfermée dans ces certitudes passées, agissant à contre-sens, la Majorité municipale prépare mal notre commune aux enjeux du moment.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023 !

Bien cordialement

Les élus LEA : Lucie Rivière, Véronique Grondin-Coupanec, Yves Wakosa, Thierry Girardot

Contact : ael.limas@gmail.com

Facebook : Limas Ensemble Pour l'Avenir ■





Conscrits de Limas - Classe en 2 - 23, 24 et 25 septembre 2022 - © Photo Pichon